



AMICOPTER

Association loi 1901 déclarée à ISTRES sous le n°441/92
26, avenue Henri Dunant - Pas des Lanciers - BP 58 - 13721 MARIGNANE Cedex - Tél 07 87 74 13 30

Marignane, le 02 janvier 2026

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AMICOPTER

Chers adhérents, chères adhérentes, nous vous invitons cordialement à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association qui se tiendra :

le JEUDI 22 JANVIER 2026 à 15 heures

Salle Huguette Léotard - Bd Abbadie - 13730 - SAINT-VICTORET

L'ordre du jour est le suivant :

- Allocution de la Présidente,
- Rapport moral --> **soumis au vote**
- Rapport financier : présentation des comptes de 2025 --> **soumis au vote**
- Rapport d'activités des commissions pour l'année 2025
- Appel à candidatures pour le Conseil d'Administration --> **soumis au vote**
- Renouvellement des administrateurs sortants --> **soumis au vote**
- Questions diverses : il y a les questions auxquelles nous pouvons répondre immédiatement et il y a les autres... qui nécessitent quelques recherches afin de vous donner une réponse claire et précise. N'hésitez donc pas à les poser par mail à ***amicop.bulletin@gmail.com*** OU ***amicopter_bureau@orange.fr*** avant le 15/01/26. Nous ferons le nécessaire.

RAPPELS :

1) Pour participer à l'Assemblée Générale et aux activités proposées (conférence, sorties, randonnées, voyages), il faut **impérativement** :

* ***être à jour de sa cotisation annuelle*** qui, pour 2026, est de **25 € par adhérent**,

* ***remettre le bulletin d'inscription dûment complété (droit à l'image, modification).***
En cas de retard, lors de l'Assemblée, vous pourrez remettre votre chèque (établi à l'ordre d'Amicopter) directement à notre Trésorière, ou l'adresser le plus rapidement possible à :
AMICOPTER - BP 58 - 13721 - MARIGNANE Cedex -

.../

- 2) Pour que cette Assemblée et les votes qui en découlent soient valables, le quorum doit être atteint. Si vous n'êtes pas disponible le 22 janvier 2026, vous trouverez, ci-joint, un **bon pour pouvoir** à compléter et à remettre à votre représentant ou à adresser à l'Association par courrier (BP 58 - 13721 - MARIGNANE Cedex) ou par mail (amicopter_bureau@orange.fr **OU** amicop.bulletin@gmail.com).
- 3) Pour être candidat(e) à la fonction d'Administrateur d'Amicopter, il faut être à jour de sa cotisation.

Composition du Conseil d'Administration en 2025 :

LAUGIER	Christiane (Présidente)	FERRIER	Bernard
ALESSIO	Marie-Claude	GAY	Jean-François
BELMAS	Anne-Marie	LAFFONT	Martine
BLANC	Martial (Vice-Président)	LAUGIER	André
CHERTA	Nadine (Trésorière)	MULAS	Antoine
CROCE	Nicolas	VOISIN	Gipsy
FAU	Raymond		

Administrateurs sortants : Bernard FERRIER, Martine LAFFONT et Antoine MULAS ont fait part de leur décision de ne pas se représenter et sont donc démissionnaires.

---> **Leurs postes sont à pourvoir.**

À l'issue de l'Assemblée Générale, nous partagerons gâteaux des Rois et verre de l'amitié...

À très bientôt, nous comptons sur vous !

Amicalement,

Christiane LAUGIER
Présidente d'Amicopter